

## Un projet novateur pour de l'écomobilité

les acteurs sociaux autour de L'association WIMOOV



Un projet novateur pour de l'écomobilité

### Une découverte du projet de mobilité pour les partenaires sociaux de Cœur d'Astarac

Si vous avez vu défilé des petites voitures électriques sur le parking de la salle André Beaudran, le mardi 10 septembre au matin, ce n'était pas pour un passage de permis, mais bien pour une présentation du projet d'écomobilité mené depuis le début de l'été par la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne avec l'association WIMOOV.

Pour présenter un dispositif, il faut d'abord le connaître et tester les solutions pour en être convaincu. C'est de ce postulat qu'est née l'idée de faire essayer aux partenaires sociaux du territoire, les voitures AMI lors d'une présentation. Étaient entre autres présents la Maison des Solidarités, la Mutualité Sociale Agricole, les associations REGARD et Territoire Action Emploi, la Mission Locale, les France Services, le CPIE Pays Gersoises, et les chargés de mission des Conventions Territoriales Globales des Communautés de Communes de Cœur d'Astarac en Gascogne et Astarac Arros en Gascogne.

Avant la présentation, Patrick Fanton, Président de la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne, a rappelé l'enjeu de la mise en place de ce dispositif et notamment le fait que les territoires ruraux présentent un gros inconvénient en matière de mobilité. Sans moyen de transport pérenne et individuel, trouver un emploi et s'y rendre chaque jour peut vite devenir mission impossible. De même pour les rendez-vous médicaux. Bernard Pensivy, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Auch a également rajouté que ce projet, avait pour but, selon lui, de montrer qu'il était possible de cohabiter avec d'autres moyens de transport. Il espère que cela mènera à un développement des mobilités au sens large et douces sur nos territoires.

L'association WIMOOV a ensuite pris le relais. Après une rapide présentation de l'association, et du projet TIMS, chaque participant a pu tester les voitures et vélos électriques pour constater que ces solutions, pour de petits trajets, sont tout à fait adaptées.

Le projet TIMS est le premier projet d'écomobilité mis en place en France dans un territoire rural. Les collectivités d'Astrac Arros en Gascogne, de Cœur d'Astarac en Gascogne et l'Agglomération du Grand Auch sont donc les précurseurs dans le domaine. Ce projet, financé en partie par les 3 collectivités, représente un investissement de 300 000 € pour 3 ans.

Avec une priorité pour les personnes en recherche d'emploi ou ayant besoin de se rendre sur leur lieu de travail ou à des rendez-vous médicaux, le dispositif TIMS cherche à pallier au manque de solution pour ceux qui n'ont pas la possibilité d'utiliser les transports en commun, les scooters ou les vélos sans assistance électrique.

Après un état des lieux de la situation de chacun, un accompagnement est mis en place pour essayer de trouver une solution pérenne et durable pour se déplacer. Si la solution n'est pas réalisable dans l'immédiat, selon le besoin, une voiture de type AMI ou un vélo à assistance électrique seront alors mis à disposition temporairement.

Contact : WIMOOV — Aude RENEVIER — 06.31.04.28.06